L'an deux mille-vingt-quatre le trente et un juillet, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Lugan, dûment convoqué le 22 juillet 2024, s'est réuni dans la salle de réunion de la mairie de Lugan.

<u>PRÉSENTS</u>: ARRAZAT Marylène, DUARTE Stéphanie, FABIE Jacky, MANI Franck, MARTY Mathieu, MARTY Naomi, MIRAL Sébastien, TEULIER Evelyne, THERON Jean-Marie.

ABSENTS- EXCUSÉS: BOSCUS André, DELAGNES Patrick.

Mme Evelyne TEULIER est désignée secrétaire de séance.

### 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 juin 2024

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal du 18 juin.

#### 2 - Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire et Evelyne Teulier rappellent que dans le cadre des expositions de l'été, la soirée du 19 juillet, fruit de la collaboration entre la mairie et l'association Les chemins d'hier e de demos, a nécessité l'engagement de dépenses pour les animations. Le montant de 500€ de subvention à cette l'association correspond au montant du financement du diaporama.

Le montant des subventions aux associations ci-dessous est approuvé à 6 voix pour 0 voix contre et 3 abstentions.

AFFIRMEE	100 €
AFM TELETHON	175 €
TEMPS LIBRE	
LUGANAIS	130 €
CHEMINS D'HIER	630 €
CROIX ROUGE	50 €
CULTURE ET	
LOISIRS	130 €
DIANE LUGANAISE	130 €
FODS GDS	149 €

FOYER RENCONTRE	130 €
LAURIER ROSE	130 €
LE VALLON	130 €
POMPIERS	200 €
PREVENTION	
ROUTIERE	50 €
RESTOS DU CŒUR	175 €
VER ROUGE	50 €

## 3 - Gîte de caractère

Le premier juillet Madame Marie-Pierre Costes de Gîte de France est venue visiter le gîte.

Ses observations vont nous permettre de procéder aux aménagements nécessaires pour obtenir la labellisation en gîte « Gîte de France »

Son compte- rendu nous apporte également des précisions quant à la qualité de l'aménagement intérieur ainsi qu'une analyse des prix qui pourraient être appliqués.

La réflexion sur la gestion du gîte est toujours en cours, plusieurs pistes sont à étudier.

L'étude de trois devis en instance nécessite de consulter les entreprises (Elit, Bras Turlan, Sirmain) pour obtenir des précisions complémentaires.

### 4 - Demande de « Santé vous bien » pour la gym du lundi matin.

La demande de Madame Amélie Baur pour mise à disposition de la salle des fêtes pour les cours de gym le lundi matin de 9h à 10h30 est acceptée à l'unanimité des membres présents.

## 5 - Bulletin municipal

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la maquette du prochain bulletin municipal, après validation par l'ensemble des membres du Conseil, il est prévu de procéder à sa distribution à partir de mercredi 7 août.

### 6 - Validation devis

Le devis de la société « Rouergue nettoyage » d'un montant de 264€ pour le nettoyage de la salle des fêtes est validé.

Le devis d'un montant de 1980€ pour la téléalarme de l'ascenseur de la résidence services est validé.

Le devis d'un montant de 2844,50€ de la société Mayran menuiseries pour le changement de fenêtres à la résidence services est validé.

Le devis d'un montant de 332,15€ de la société Mayran menuiseries pour la moustiquaire est rejeté. Nous allons demander un devis pour deux moustiquaires qui seront installées par l'employé communal.

Les devis présentés pour la reliure des actes municipaux seront examinés après avoir pris des informations auprès des services des archives départementales.

Les devis (pour des montants allant de 900 € à 1600 €) pour la mise en place du panneau expression libre sont rejetés. La confection de ce panneau est confiée à l'employé communal.

#### 7 - Questions diverses

# Point sur les emplois saisonniers :

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du bon fonctionnement des jobs d'été. Du 1 juillet au 9 août, six jeunes travaillent en binôme pour effectuer diverses tâches sur la commune.

#### La résidence services :

Le Studio N°12 de la résidence service est libre depuis le 15 juillet. Stéphanie Duarte souligne l'importance que peut revêtir ce logement temporaire pour les aidants. Elle suggère de mettre en place une communication ciblée vers les professionnels de santé.

#### Colombarium:

Mathieu Marty demande confirmation de l'emplacement des neuf cavurnes, il informe le Conseil que les travaux interviendront avant la fin de l'année.

# Demande stationnement d'un camion pizzas :

La demande reçue à la mairie est validée

# Arrêté de circulation :

Pour des mesures de sécurité, la route de Mongrat est interdite à la circulation.

L'apparition de failles importantes nécessite l'intervention de spécialistes pour réaliser une étude approfondie sur le terrain. Cette dernière est de la compétence voirie dont la communauté des communes a la charge.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la visite du sénateur Jean Claude ANGLARS le 2 août à 16H

La séance est levée à minuit.

La secrétaire de séance,

\\ Evelyne TEULIER

Le Maire, Franck MANI

Page 2 sur 2